

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
jeudi 04 avril 2019 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- Budget primitif général 2019,
- Vote des taxes locales pour 2019,
- Budget primitif du service d'eau 2019,
- Redevance d'occupation du domaine public Orange et Enedis,
- Travaux 2019,
- Questions diverses.

Etaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT, Jean-Pierre CAMBIANICA.

Absente excusée : Camille DEBEZE, ayant donné pouvoir à Christophe GAGNEPAIN

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du mardi 12 mars 2019.

- **BUDGET PRIMITIF 2019**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Charges à caractère général (combustible, Electricité, téléphone, entretien, assurances...)	186 913,20	
Charges de personnel et charges sociales	67 000,00	
Atténuation de produits (Prélèvement GIR)	40 941,00	
Dépenses imprévues	15 000,00	
Virement à la section d'investissement		
Autres charges de gestion courante (Indemnités des élus, cotisations retraite, Sce Incendie)	66 728,00	
Charges financières	195,00	
Charges exceptionnelles	319,00	
Immobilisations (Amortissements)	333,00	
Excédent de fonctionnement reporté		133 407,20
Remboursements de salaires		11 000,00
Redevances Edf/Télécom, produits forestiers, Concessions cimetière, logement + école		4 236,00
Impôts et taxes (sans augmentation)		124 574,00
Dotations de l'Etat		97 212,00
Revenus des immeubles (loyers Auberge+Poste)		7 000,00
T O T A L	377 429,20	377 429,20

<u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Matériel Auberge	2 995,50	
Accessibilité Auberge (Subventions)		12 191,00
Mobilier salle des fêtes	2 000,00	
Dépenses imprévues	6 000,00	
Remboursement emprunts	3 948,00	
Solde exécution n-1 investissement	19 569,99	
Dépôts cautionnements reçus		1 500,00
Virement compte de tiers		
Virement de la section de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement		78 070,57
FCTVA		920,00

Amortissements		
Caserne pompiers Brassy 2015		333,00
Reste à réaliser sur 2019	58 500,58	
TOTAL	93 014,07	93 014,57

Après délibération, le Budget Primitif 2019 est, dans son ensemble, adopté à l'unanimité.

- **VOTE DES TAXES LOCALES POUR 2019**

Il est décidé à la majorité de ne pas augmenter la fiscalité locale (9 pour, 1 abstention)

- **BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'EAU 2019**

Ce budget concerne 10 abonnés à La Gare et à Parjot.

- **Fonctionnement** : Total des dépenses : 3 259,00 € ; Total des recettes : 3 259,00 €
- **Investissements** : Total des dépenses : 5 842,71 € ; Total des recettes 5 842,71 €

Le budget primitif du Service d'eau est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le conseil donne son accord pour une facturation 2019 de :

- 1 107 € à ORANGE (réseau téléphonique)
- 209 € à ENEDIS (réseau électrique)

- **TRAVAUX**

Des devis et des réponses sur des demandes de subventions sont en attente pour finaliser les perspectives de travaux 2019, à savoir :

- Voirie : Routes stratégiques du bois (Coulard et Fragny)
- Voirie : Voie communale de Fragny.

Le maire précise que la voie intercommunale desservant Saugny et Jailly de la Croix Brochot à la Croix de Saugny est prévue au programme 2019 de la communauté de communes.

- Réfection de la mairie,
- Poursuite de l'élagage,
- Assainissement de l'Auberge (à priori l'épandage).

- **QUESTIONS DIVERSES**

FESTIVAL DE FANFARES 11 MAI 2019

Le maire fait part d'une demande arrivée ce jour pour une demande d'aide émanant d'un collectif d'habitants de Gâcogne pour l'organisation d'un festival de fanfare le 11 mai prochain.

Il donne la parole à Julie Bernard qui présente le projet. Ce dernier est jugé intéressant pour la vie de la commune.

Le maire met au voix le principe d'une aide pour cette manifestation (8 pour, 1 contre, 1 abstention).

Plusieurs propositions étant faites pour le montant, le maire propose de mettre aux voix la moyenne des propositions à savoir 411 € (9 pour, 1 abstention).

Fait à Gâcogne, le 12 avril 2019


Christophe GAGNEPAIN
 Maire de Gâcogne